

Arrêté N° 351/2015
Prolongation de l'arrêté n° 255/2015

République Française

Objet : Autorisation de voirie
Réglementation de la circulation

Le Maire de la commune de Vendargues

VU les articles L 2211.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté n° 255/2015 valant autorisation de voirie en faveur de Madame FULCRAND

VU la requête présentée par Mme FULCRAND en date du 27/04/2015 en vue de prolonger cette autorisation du 1^{er} au 30 mai 2015.

A R R E T E

Article 1 L'arrêté n° 255/2015 est prolongé pour la période allant du 1^{er} au 30 mai 2015 inclus.

Article 2 Toutes les autres prescriptions demeurent inchangées.

Article 3 L'Adjoint délégué, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera :

transmise pour information à la gendarmerie de Castries

publiée en Mairie

transmise aux sociétés de transport en commun

notifiée à l'intéressé

Pour le Maire empêché,

Le 1^{er} Adjoint,

Guy LAURET.

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE VENDARGUES' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy LAURET'. A horizontal line is drawn across the bottom of the stamp and signature.